

Position
Contre-projet à l'initiative pour des multinationales responsables
Session Eté 2020
(16.077 CO. Droit de la société anonyme, projet 2)

L'association suisse des négociants de matières premières et du transport maritime (STSA) a toujours soutenu l'élaboration d'un contre-projet à l'initiative pour des multinationales responsables qui soit équilibré et praticable pour les entreprises, tout en contribuant de manière efficace à prévenir les potentielles incidences négatives de leurs activités sur les droits humains et l'environnement.

* * *

OUI

Pour la Majorité de la CAJ-E
(Variante Conseil des Etats / KKS)

* * *

OUI art. 55 pour la majorité

STSA soutient la majorité qui n'implique pas qu'une société-mère en Suisse défenderesse dans un procès en responsabilité civile doive systématiquement démontrer son absence de faute (renversement du fardeau de la preuve). **Il n'existe pas de pays exigeant une telle mesure.**

OUI art. 964^{bis} à 964^{quater} P-CO pour la majorité Diligence raisonnable et transparence sur les questions non financières

La majorité propose l'introduction de dispositions en matière de transparence sur les questions non-financières (art. 964^{bis} à 964^{quater} P-CO) qui s'inspirent de standards internationaux. Cette proposition visant à instaurer une transparence accrue par rapport au droit existant en matière de respect des droits humains, de questions environnementales, sociales et de personnel ainsi que de lutte contre la corruption doit être saluée.

OUI art. 964g à 964i P-CO pour la majorité Travail des enfants / minerais provenant de zones de conflit

Le dispositif soutenu par la majorité s'inspire de solutions ambitieuses mises en place dans des pays tiers, soit le Child Labor Due Diligence Act néerlandais, lui-même fondé sur les conventions fondamentales de l'OIT. STSA soutient sans réserve ces efforts qui clarifient les attentes fixées à l'égard des entreprises en matière de diligence dans les domaines des minerais et métaux provenant de zones de conflit, ainsi qu'en matière de travail des enfants. Ces exigences doivent s'appliquer de manière égale à tous les acteurs économiques concernés par ces problématiques.

Pour toutes ces raisons, nous vous enjoignons vivement à soutenir la majorité de la CAJ-E et ainsi la variante du Conseil des Etats. La Suisse doit s'inscrire dans le mouvement international travaillant à une protection accrue des droits humains et de l'environnement tout en garantissant la compétitivité de sa place économique.